



La CGT est implantée partout, dans de nombreuses entreprises, comme dans les localités. Près de chez toi, il y a une Union Locale où tu pourras :

- Compter sur des militant.e.s en cas de besoin,
- Te procurer des renseignements juridiques, ou des informations,
- Obtenir divers renseignements : Chômage, Pôle Emplois, Retraite, Consommation, Etc...

Les organisations de la CGT à votre service :

Union Départementale CGT Jura

76, rue St-Désiré – 39000 LONS LE SAUNIER

Tél. 03.84.24.43.65

Les Lundis, Jeudis, Vendredis de 8h45 à 12h00 & 13h30 à 15h00.

Mail : ud39@cgt.fr

Union Locale CGT Dole	Union Locale Lons Le Saunier	Union Locale CGT St Claude
Aux Mesnils PASTEUR 27 rue du Maréchal LECLERC 39100 DOLE Tel : 03.84.72.03.77 Mail : cgt.dole@orange.fr Permanences : Les mardis après-midi	76, rue St Désiré 39000 LONS LE SAUNIER Permanence syndicale Les lundis de 17 H à 18 H 30 Portable : 06.84.33.75.19 Permanences consommateurs : INDECOSA-CGT Jura Le mardi de 17 H à 18 H.	43, rue du Collège 39200 SAINT CLAUDE Mail : cgt.saint-claude@wanadoo.fr Portable : 06.42.07.04.37 Permanence : le lundi De 18 à 20h
Union Locale CGT Champagnole/Morez	Union Départementale CGT	Union Locale CGT Arbois/Poligny/Salins
6 square des Olympiades 39300 CHAMPAGNOLE Tel / Fax : 03.84.52.49.03 Mail : cgt.champagnole@orange.fr Permanence : lundi et mercredi à partir de 17 H 30 Permanences consommateurs : INDECOSA-CGT Jura à Champagnole Le vendredi à partir de 16 h	76, rue Saint Désiré 39000 LONS-LE-SAUNIER Tel / Fax : 03.84.24.43.65 Mail : ud39@cgt.fr	Mairie d'Arbois – Union Locale CGT 39600 ARBOIS 9 Grande Rue Tél : 03 84 66 07 76 Tél : 06.08.87.65.87 Mail : cgt.arbois@orange.fr Permanence : le jeudi de 18 H à 19 H

Pour continuer à être défendus et informés de vos droits, syndiquez-vous !

La CGT n'est pas un service public. Pour fonctionner, elle a besoin de cotisations syndicales qui financeront son activité : Les formations, les documentations, les tracts, les permanents, le matériel informatique, les locations de photocopieurs, les abonnements internet, les abonnements téléphoniques, etc. **tout ceci a un coût !** Pour faire un parallèle avec la culture, lorsque vous allez voir un concert « gratuit » dans votre ville, ce n'est pas parce-que le concert est gratuit que les musiciens ne sont pas rémunérés. Pour les militant.e.s CGT c'est la même chose, il faut financer leurs déplacements et leurs formations pour qu'ils puissent vous renseigner. Le salaire des permanents doit également être financé.

La CGT agit dans toutes les branches de métiers, elle se bat pour les droits des travailleurs, **pendant que d'autres syndicats accompagnent les réformes néfastes aux salarié.e.s** (Retraite, Sécurité Sociale, Complémentaire retraite, Pole Emploi, etc.).

En adhérant à la CGT, vous faite le choix de défendre vos droits, ceux de vos parents et ceux de vos enfants.



L'adhésion à la CGT

Comment ça marche ?

Bonjour,

Vous avez pris contact avec la CGT, ou vous avez souhaité avoir des informations. Nous vous remercions de la confiance que vous portez à notre organisation syndicale. Nous vous proposons de faire partie des 3000 salarié.e.s et retraité.e.s qui ont déjà fait le choix d'être syndiqué.e.s à la CGT dans le Jura.

➤ POURQUOI ?

Il est indispensable que le plus grand nombre de salarié.e.s cotise à un syndicat afin de permettre le travail, bénévole la plupart du temps, de nos militants pour venir en aide aux nombreuses-eux salarié.e.s qui s'adressent à nous. Il s'agit d'un travail de fourmi, peu valorisé, alors même que l'alternative à celui-ci est le recours à l'avocat (70 à 100 € pour 1/4 d'heure de rendez-vous).

Nous demandons donc aux salarié.e.s qui s'adressent à nous de cotiser afin que nous puissions pérenniser l'accueil, le conseil juridique mais aussi la formation syndicale et juridique, indispensable à tout ceci.

Une cotisation de 10€ / mois pendant un an (soit 120€) ne vous coûtera en fait que 40€ car l'état vous reversera le reste (80€) sous la forme d'un crédit d'impôt que même les personnes non imposables touchent. Ces 40€ sont à comparer avec les 70 € que vous verseriez à un avocat et qui ne sont pas déductibles des impôts.

➤ COMMENT ?

L'adhésion se fait par prélèvement automatique sur compte bancaire. Pour l'adhérent.e, le coût de mise en place, et les frais de gestion de ces prélèvements doivent être gratuits, seul le montant de l'adhésion est à payer. L'adhésion est mensuelle. Le montant de l'adhésion correspond environ à 1 % du salaire net mensuel, donc par exemple, si vous percevez 1000 € nets par mois, la cotisation sera de 10 € par mois.

Selon votre demande, le prélèvement est effectué chaque mois ou tous les 2 mois, le 10 de chaque mois.

Selon les sections syndicales, il peut aussi être effectué à une autre date.

Pour être adhérent.e, il suffit de nous retourner le **Bulletin d'adhésion muni de son mandat de prélèvement SEPA**, signé accompagné d'un RIB (IBAN).

DEDUCTION ou CREDIT D'IMPOT : Les cotisations versées aux organisations syndicales représentatives de salarié.e.s et de fonctionnaires ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu.

La réduction d'impôt est égale à 66 % des cotisations versées dans la limite de 1 % du montant du revenu brut déclaré (si vous ne faites pas les frais réels). Si vous faites les frais réels, la totalité de la cotisation est à rajouter aux frais réels déclarés).

Si vous ne payez pas d'impôts, vous toucherez de la part de l'état un chèque d'un montant égal à 66% de votre cotisation.

CONDITION : établir une déclaration d'impôts chaque année en mentionnant le montant de votre cotisation syndicale annuelle.

Un reçu fiscal pourra être établi sur demande auprès de la CGT.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin et visitez régulièrement notre site internet : www.cgtjura.fr

Nous vous adressons nos salutations syndicales et fraternelles.

Pascal Loureiro
Secrétaire général.

Retrouvez-nous sur la page CGT FACEBOOK → Union départementale CGT du Jura

Bulletin d'adhésion - J'adhère à la CGT

Mr / Mme NOM			
PRENOM			
ENTREPRISE			
Date de naissance			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone perso		Mobile	
Téléphone pro			
E-mail perso			
E-mail pro			
Date adhésion			
Statut :	CDD / CDI / Intérimaire / Non déterminé Privé d'emploi / Retraité		
Catégorie :	Cadre / Employé / Enseignant / Ingénieur Non déterminé / Ouvrier / Technicien		
Prix du timbre (1 % du salaire net)	€ Mensuel	Signature pour adhésion →	

**Mandat de
prélèvement**



En signant ce mandat vous autorisez le créancier ci-dessous à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier ci-dessous.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.



Nom, Prénom et adresse du débiteur

Nom, Prénom et adresse du Créancier

UD CGT du JURA
76, rue Saint Désiré
39000 LONS-LE-SAUNIER

IBAN :

BIC : Paiement Récurrent Ponctuel

A _____
Le ____/____/____

Veillez compléter tous les champs du mandat

Afin d'éviter les erreurs lors du remplissage du mandat, vous pouvez joindre un RIB

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec le client. Elle pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification prévus aux articles 38 et suivants de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Lorsque vous quittez une entreprise :

- Ne signez pas le reçu pour solde de tout compte : aucune obligation légale n'oblige la signature
- **SI VOUS ETES LICENCIÉ POUR MOTIF ECONOMIQUE** : envoyez rapidement au patron une lettre recommandée avec AR en demandant à connaître « les critères fixant l'ordre des licenciements ».

IMPORTANT : Toujours écrire en **recommandé avec Accusé de Réception** à votre patron. **Conservez toujours une photocopie de tous les documents envoyés.**

Si vous devez vous faire assister lors d'un entretien et que votre entreprise est dépourvue de représentants du personnel, vous pouvez faire appel aux conseillers du salarié CGT.

LES CONSEILLER.E.S DU SALARIÉ

Le conseiller du salarié peut assister un.e salarié.e menacé.e de licenciement, lors de son entretien préalable avec l'employeur. Il pourra aussi vous informer de vos droits, faire office de témoin car il peut produire une attestation justifiant du déroulement de l'entretien préalable. Cela peut servir en cas de procédure prud'homale ultérieure.

Liste des conseillers CGT du Salarié CGT du JURA

UNION LOCALE ARBOIS / POLIGNY / SALINS / MOUCHARD			06.08.87.65.87
Nom / Prénom	E-mail	Téléphone	Employeur
GIBEY LAURENT	lorenzogibey@hotmail.com	06.09.27.20.21	CECALAIT
GOETTMAN MICHEL	michel.goettmann@wanadoo.fr	06.47.81.12.24	CIFC
MARTENOT ERNEST	ernest.martenot@orange.fr	06.89.62.96.17	Retraité
MEYNIER CHANTAL	cfraissemeynier@hotmail.fr	06.72.88.25.86	Retraîtée

UNION LOCALE CHAMPAGNOLE			03.84.52.49.03
Nom / Prénom	E-mail	Téléphone	Employeur
BLAISE OLIVIER	o.blaise@laposte.net	06.16.34.80.94	SANIJURA
CARREZ JOEL	joel.carrez@free.fr	07.82.43.62.29	Retraité

UNION LOCALE DOLE			03.84.72.03.77
Nom / Prénom	E-mail	Téléphone	Employeur
MEUNIER PHILIPPE	zan.meunier@orange.fr	06.86.26.12.56	Bouvard Alina
MILLOUX GILLES	gilles.milloux@solvay.com	06.06.50.49.48	Solvay
PICCOLO LAETITIA	laetitiapiccolo@free.fr	06.87.56.23.97	PEP CBFC
PUGET CHRISTOPHE	chgus@wanadoo.fr	06.15.16.34.52	EURORAULET
ZERBIB CEDRIC	cedric.zerbib@orange.fr	06.38.60.05.43	TENTE
ZERBIB LUCIE	zerbib.lucie@gmail.com	06.71.08.08.10	TENTE

UNION LOCALE LONS-LE-SAUNIER			03.84.47.65.31
Nom / Prénom	E-mail	Téléphone	Employeur
BAGNARD JEAN-MARC	jean-marc.bagnard@wanadoo.fr	07.86.63.92.11	Retraité Bel

UNION LOCALE SAINT-CLAUDE			06.86.78.55.86
Nom / Prénom	E-mail	Téléphone	Employeur
BOUHADDOUCH HAMID	estibrik@yahoo.fr	06.42.83.76.66	MBF
CHAVET SEBASTIEN	chavetsebastien@orange.fr	06.82.94.83.41	SMOBY
LE BALIDEC GAETANNE	gaetanne.lebalidec@gmail.com	06.63.53.65.66	CTS